CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58024** **VALABLE JUSQU'AU** **05/04/2027**

ÉDITÉ LE 09/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/1979

Raison sociale : ENTREPRISE CARILLON FRERES

Forme juridique : SARL

Capital : 20 241

4 RUELLE BRISEE
21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 314991092

Siret : 314 991 092 00011

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0721 1088

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 121022945 K 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 121022945 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 03 80 35 42 86 **Fax :** 03 80 41 14 72

Portable : 06 14 03 17 08

Responsabilité légale :
CARILLON ERIC CO-GÉRANT / CARILLON JÉRÔME CO-GÉRANT

Site Internet : http://carillon-couverture.fr

E-mail : ent_carillon@yahoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 776 069 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	06/03/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		06/03/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.